



CENTRE D'APPUI SCOLAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



Sommaire

Mot du Directeur	2
Présentation	3
Entretien avec Maître Robert Hensler.....	7
Nos activités en 2019.....	10
Convention de collaboration avec le Département de l'Instruction Publique...	10
Formation des enseignants.....	10
Relation avec les HUG	11
Partenariat avec la Clinique des Grangettes	11
Journée du Centre d'Appui Scolaire le 26 mai 2019.....	12
Statistiques	14
Nos projets pour 2020.....	17
Formation 2020 des enseignants.....	17
Des bureaux pour le Centre d'Appui Scolaire	17
Que sont-ils devenus ?.....	18
Nos partenaires	21
Nous aider	23

Mot du Directeur

2019 restera à n'en pas douter l'année de la professionnalisation du Centre d'Appui Scolaire (CAS).

Le 16 mai dernier, était en effet signée avec le Département de l'Instruction Publique (DIP) du canton de Genève une convention de collaboration sur la base d'une reconnaissance mutuelle et dans le respect des particularités propres aux deux signataires.



Cet accord s'inscrit dans le prolongement de la précédente convention signée en janvier 2016 entre le Centre d'Appui Scolaire et la Direction Générale des Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) afin d'encadrer les activités de l'Association aux HUG.

Pour reprendre à mon compte, les mots de Maître Robert Hensler dans l'interview qu'il accorde à l'Association pour le Rapport d'Activité 2019 : *« Cette convention offre au CAS de travailler d'une part avec le soutien sans faille des principaux donateurs et d'autre part avec la reconnaissance et l'appui de deux institutions publiques, le DIP et les HUG. »*

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, au cours de l'année écoulée la décision a été arrêtée que le CAS intégrera des locaux aptes à accueillir ses activités et à répondre aux exigences de son développement.

Ces résolutions participent à officialiser l'engagement que l'Association mène au quotidien. Elles lui offrent, par ailleurs, la structure nécessaire aux attentes des jeunes et de leur famille, des enseignants du CAS, ainsi que de ses nombreux partenaires.

Ainsi, les décisions prises par l'Association visent à mettre en œuvre les conditions adéquates afin que le soutien scolaire nécessaire aux enfants, adolescents et jeunes adultes malades, leur permette de traverser au mieux ces périodes de vulnérabilité.

L'égalité d'accès à l'éducation pour les jeunes malades demeure notre priorité.

Yves Roset
Directeur du Centre d'Appui Scolaire

Présentation

Fondé en 2013, le Centre d'Appui Scolaire est une Association indépendante à but non lucratif de droit privé, reconnue d'utilité publique, agissant sur le canton de Genève.

Le Centre d'Appui Scolaire a pour objectif d'apporter gratuitement un soutien scolaire temporaire et personnalisé aux enfants et adolescents malades ou absents pour une longue durée de leur établissement.



Ce soutien s'adresse également aux enfants de parent malade.

L'Association permet ainsi à ses élèves d'éviter un décrochage scolaire en leur permettant de garder un contact efficace avec leurs études. Cette aide proposée concerne toutes les matières des niveaux primaire et secondaires I et II.

Le Centre d'Appui Scolaire prend en charge l'ensemble des formations des cursus suisses, français ainsi que le Bac International.

Le soutien scolaire de l'Association s'adresse :

1. aux enfants malades scolarisés ou non, qui ne peuvent plus suivre la totalité des cours, ou seulement de manière irrégulière, ou ayant été contraints d'interrompre leur cursus scolaire pour cause de traitement dans une clinique du canton de Genève ou un traitement ambulatoire aux HUG.

2. aux adolescents ou jeunes adultes malades scolarisés ou non, qui ne peuvent plus suivre la totalité des cours, ou seulement de manière irrégulière, ou ayant été contraints d'interrompre leur cursus scolaire. Peut être soutenu par le Centre d'Appui Scolaire, tout adolescent ou jeune adulte :

- de 16 ans révolus hospitalisé aux HUG,
- hospitalisé dans une clinique du canton de Genève,
- en traitement ambulatoire.

3. aux enfants de parent malade qui éprouvent des difficultés à suivre le rythme scolaire en raison de l'impact qu'occasionne la maladie de leur parent. Souvent déstabilisés dans leurs études par l'annonce d'un diagnostic, des traitements, voire des absences répétées du parent, ces jeunes peuvent à la

demande des familles et du personnel soignant, bénéficiant d'un soutien afin de poursuivre l'année scolaire engagée dans les meilleures conditions possibles.

Les enseignants du Centre d'Appui Scolaire sont diplômés et bénéficient d'une expérience professionnelle dans des établissements scolaires publics ou privés ou dans un centre de formation. Ils suivent régulièrement des formations proposées par divers spécialistes travaillant au sein des services médicaux avec lesquels le Centre d'Appui Scolaire collabore.



Les matières scolaires proposées par l'Association sont regroupées en 3 pôles :

SCIENCES

Mathématiques | Physique | Chimie | Biologie | Informatique



LETTRES & SCIENCES HUMAINES

Français | Philosophie | Histoire | Géographie
Économie | Droit | Gestion | Comptabilité



LANGUES

Anglais | Allemand | Espagnol | Italien | Latin



Un protocole de prise en charge en 6 étapes :



Entretien avec Maître Robert Hensler



Avocat de l'Association, ancien
Chancelier d'Etat de la République
et du canton de Genève

Yves Roset (YR) : Maître Robert Hensler, vous êtes faut-il le rappeler, avocat inscrit au Barreau de Genève depuis 1979, associé au cabinet Fontanet. Vous êtes spécialisé en droit fiscal, droit pénal mais avant tout en droit administratif. A ce titre, vous maîtrisez parfaitement le fonctionnement des différentes administrations fédérale, cantonale ou communale. Vous avez par ailleurs occupé le poste de Chancelier d'Etat de la République et du canton de Genève durant quatre législatures.

Puis-je vous demander au vu de vos références et de votre carrière quelle motivation vous anime lorsque vous décidez d'apporter votre concours et de conseiller une petite association telle que le Centre d'Appui Scolaire ?

Maître Robert Hensler (RH) : *J'ai été touché par le but poursuivi par le Centre d'Appui Scolaire et le volet visionnaire de votre Directeur Monsieur Yves Roset. Les enfants sont notre avenir, tout le monde le dit. Mais ils sont déjà notre présent, ne les lâchons pas. Comment, dès lors, ne pas apporter son concours ni soutenir une association telle que le CAS qui œuvre aux côtés des enfants malades de notre canton ? Nous pouvons tous être concernés demain dans le cadre de notre famille.*

YR : Le 16 mai dernier, le Centre d'Appui Scolaire signait une convention avec le Département de l'Instruction Publique de Genève.

Tout au fil des discussions qui ont permis d'aboutir à cet accord, vous étiez chargé de représenter les intérêts de l'Association et de permettre l'aboutissement d'un contrat équilibré au profit des jeunes malades du canton.

Au terme de ces débats, comment définiriez-vous la teneur générale qui marque cette convention ? Et à vos yeux quelles particularités mais aussi quels enjeux définissent cet accord ?

RH : *Cette convention offre au Centre d'Appui Scolaire de travailler d'une part avec le soutien sans faille des principaux donateurs qui lui permettent de mener à bien son action et d'autre part avec la reconnaissance et l'appui de deux institutions publiques, les Hôpitaux Universitaires de Genève et le Département de l'Instruction Publique. C'est à n'en pas douter, une double légitimité qui place l'Association au cœur des enjeux et des objectifs qui sont les siens.*

Cet accord entérine les bases d'une reconnaissance mutuelle. C'est là une dimension clef, peut-être le pivot de cette complémentarité qui se fait jour au profit des jeunes malades et dans le respect des particularités propres aux deux signataires.

YR : En effet, il y a maintenant trois ans, votre engagement aux côtés du Centre d'Appui Scolaire a permis de finaliser un accord important avec les Hôpitaux Universitaires de Genève et son Directeur Général, Monsieur Bertrand Levrat. Cet accord autorise l'Association à apporter le soutien scolaire nécessaire aux jeunes patients des départements adultes qui en faisaient la demande. Existe-t-il selon vous une complémentarité entre les deux conventions ?

RH : *Dans cette relation entre « santé » et « scolarité » les HUG occupent une place prépondérante même si les établissements privés sollicitent régulièrement les services du Centre d'Appui Scolaire. Surtout, le lien entre ces deux termes, là où se définit l'engagement même de l'Association, apparaît dorénavant comme une solution. La décision prise en janvier 2016 par la Direction Générale des HUG se voit confortée par la présente convention avec le DIP. On mesure mieux à l'aune de ces trois années, le bien-fondé de cette décision opportune ainsi que la clairvoyance de la Direction Générale qui l'a précédée.*

YR : Le monde des associations - car c'est bien un monde qui ne dit pas son nom - apparaît aujourd'hui plus qu'hier et peut-être moins que demain comme une des modalités les plus probantes pour réunir, pour accorder des actions à visée sociale, éducative ou de santé avec des hommes et des femmes à l'engagement éthique. Partagez-vous d'une part ce constat d'une vision citoyenne des associations au cœur de nos villes ? Et quels sont selon vous les motifs qui expliquent la part capitale que ce tissu associatif assume actuellement ?

RH : *Les associations voient le jour dès lors que l'action publique restreint son champ d'action. C'est un lien évident de cause à effet entre ces deux entités. Pour autant, les engagements assumés par les associations privées reconnues d'utilité publique sont bien souvent marqués par les personnalités et les pensées de leurs responsables. Ainsi, je suis intimement persuadé que la réduction des*

inégalités de formation et d'éducation – qui est une finalité première du Centre d'Appui Scolaire – est un facteur essentiel de progrès, de qualité de vie et de développement personnel. Car le tissu associatif a cela de particulier qu'il génère au-delà de son projet immédiat un soutien humain et social qui participe d'une cohésion des citoyens. Ce dont tous nos pays ont un besoin criant actuellement.

YR : Depuis maintenant plusieurs années, vous cheminez aux côtés du Centre d'Appui Scolaire. Vous l'accompagnez quasiment depuis sa création mais vous avez surtout participé à asseoir son développement. Sous bien des aspects et à de nombreuses occasions vous lui avez apporté votre précieux concours. Fort de cette proximité, comment voyez-vous l'avenir du Centre d'Appui Scolaire ?

RH : *Les besoins actuels des jeunes malades et de leur famille conjugués à la double légitimité, des conventions publiques et des donations privées que j'évoquais préalablement offrent à n'en pas douter au Centre d'Appui Scolaire un cadre de développement important. Tout laisse à penser en effet que le nombre d'élèves souffrant d'une pathologie ou d'une autre ne diminuera malheureusement pas demain. Il convenait dès lors de créer une structure idoine et reconnue, apte à répondre à leurs besoins. C'est désormais chose faite. Bon vent au CAS et plein succès !*



Nos activités en 2019

Convention de collaboration avec le Département de l'Instruction Publique

Le 16 mai dernier une convention était signée entre le Département de l'Instruction Publique représenté par Madame Anne Emery-Torracinta, Conseillère d'Etat, et le Centre d'Appui Scolaire. Cette convention précise la nature de leur collaboration dans le cadre d'une reconnaissance mutuelle et dans le respect des particularités propres aux deux signataires. Le Centre d'Appui Scolaire s'engage à informer régulièrement le DIP des prises en charge d'élèves relevant de l'école publique.

Le Centre d'Appui Scolaire intervient plus particulièrement auprès des jeunes de 16 ans révolus hospitalisés aux HUG, auprès des jeunes hospitalisés en cliniques privées ainsi qu'auprès des enfants et des jeunes qui suivent un traitement ambulatoire. Sur la base de ces actions, les soignants et les familles peuvent faire appel au service du Centre d'Appui Scolaire.

Association de droit privé reconnue d'utilité publique, le Centre d'Appui Scolaire offre aux jeunes atteints dans leur santé un soutien scolaire adapté et gratuit dans les limites de ses ressources, conformément à ses objectifs. Les termes de cet accord viennent prolonger la convention intervenue en janvier 2016 entre le Centre d'Appui Scolaire et la Direction Générale des HUG. Le Centre d'Appui Scolaire se félicite de la signature de cette convention qui concrétise son engagement de longue date au service des jeunes malades du canton de Genève.

Formation des enseignants

La 5^{ème} réunion de formation du Centre d'Appui Scolaire s'est déroulée le 3 avril 2019 auprès d'une unité du Département de Psychiatrie de l'Hôpital cantonal, l'UPHA : Unité Hospitalière de Psychiatrie Adulte. Le Docteur Reda Boukakiou ainsi que les infirmiers responsables, Monsieur David Servettaz et Madame Adriana Sarbu, nous y ont très chaleureusement accueillis.

Comme à chacune de ces formations, le but n'est autre que l'approfondissement de nos connaissances et une meilleure compréhension des particularités de l'unité. A l'occasion de cette formation, plusieurs points ont été abordés : la présentation et les fonctions de l'UPHA, le parcours des patients, les différents diagnostics, les soins somatiques individualisés et enfin le rôle du médecin et de l'infirmier psychiatrique.

Je tiens à remercier très sincèrement les responsables médicaux pour la présentation, de même que pour la qualité des échanges qui ont suivi. Ces discussions se révèlent d'une grande utilité et offrent aux enseignants des réponses immédiates et pratiques qui leur permettent d'aider au mieux les élèves malades dont ils ont la charge.

Relation avec les HUG

L'Association a aussi participé au 8^{ème} Forum des associations contre le cancer aux Hôpitaux Universitaires de Genève le 21 mars 2019 avec un stand et de la documentation pour se présenter auprès des professionnels des HUG, des autres associations présentes ainsi que des autres membres du réseau.

Ce Forum a pour vocation de tisser le lien entre l'intra et l'extra-hospitalier et de renforcer la continuité entre offres de soins et de soutien pour les personnes atteintes de cancer et leurs proches.

Par ailleurs, nous avons le plaisir d'être désormais cités sur l'intranet des HUG. En effet, une information à propos du Centre d'Appui Scolaire a été relayée sur le site internet de l'hôpital accessible à un très grand nombre de soignants et collaborateurs.

Nous devons cette heureuse initiative au Professeur Pierre-Yves Dietrich, responsable du Département d'Oncologie, ainsi qu'à Monsieur Fabien Bertrand, du service Communication des HUG.

Partenariat avec la Clinique des Grangettes

Depuis octobre 2019, un partenariat a été mis en place entre le Centre d'Appui Scolaire et le Centre du Sein de la Clinique des Grangettes à Chêne-Bougeries. Cette collaboration a été mise en œuvre sous l'impulsion du Docteur Samuel Blaser, Oncologue à la Clinique et par ailleurs, membre du comité de l'Association. Les prises en charge s'effectuent en collaboration avec l'infirmière référente du Centre, Madame Céline Guignon.



Journée du Centre d'Appui Scolaire le 26 mai 2019

Après six années d'existence, l'Association a souhaité réunir tous les intervenants qui à un titre ou à un autre participent et assurent la bonne marche de notre action auprès des élèves malades.

Par bonheur, la journée fut joliment ensoleillée et tout s'est déroulé au mieux dans le cadre si agréable de la Ferme Saint Maurice à Collonge-Bellerive.

L'équipe du Centre d'Appui Scolaire était ravie de pouvoir partager cette agréable journée avec tous, de prendre des nouvelles d'anciens élèves, des familles avec lesquelles l'Association a travaillé et d'échanger avec certains intervenants extérieurs partenaires financiers, membres du comité.

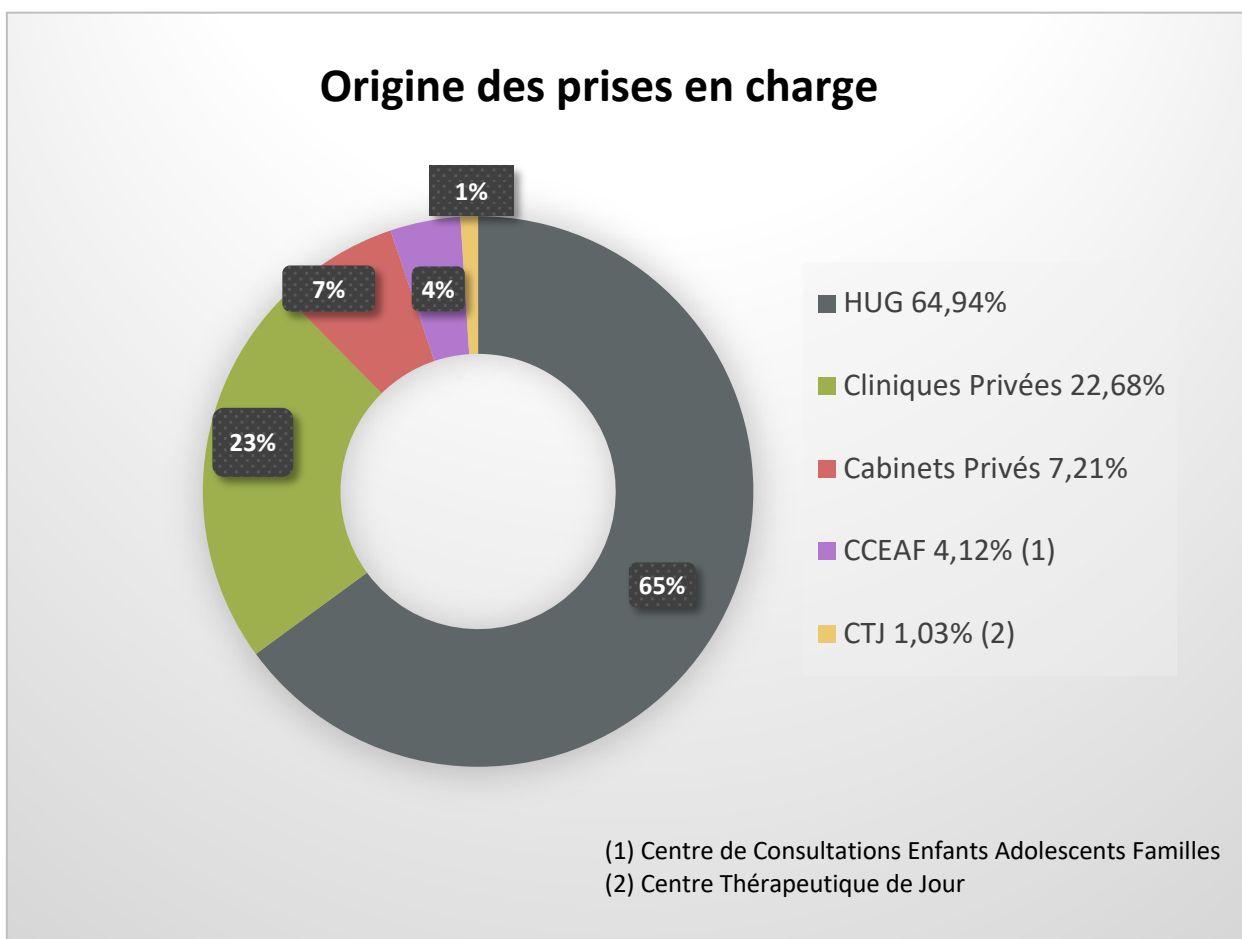
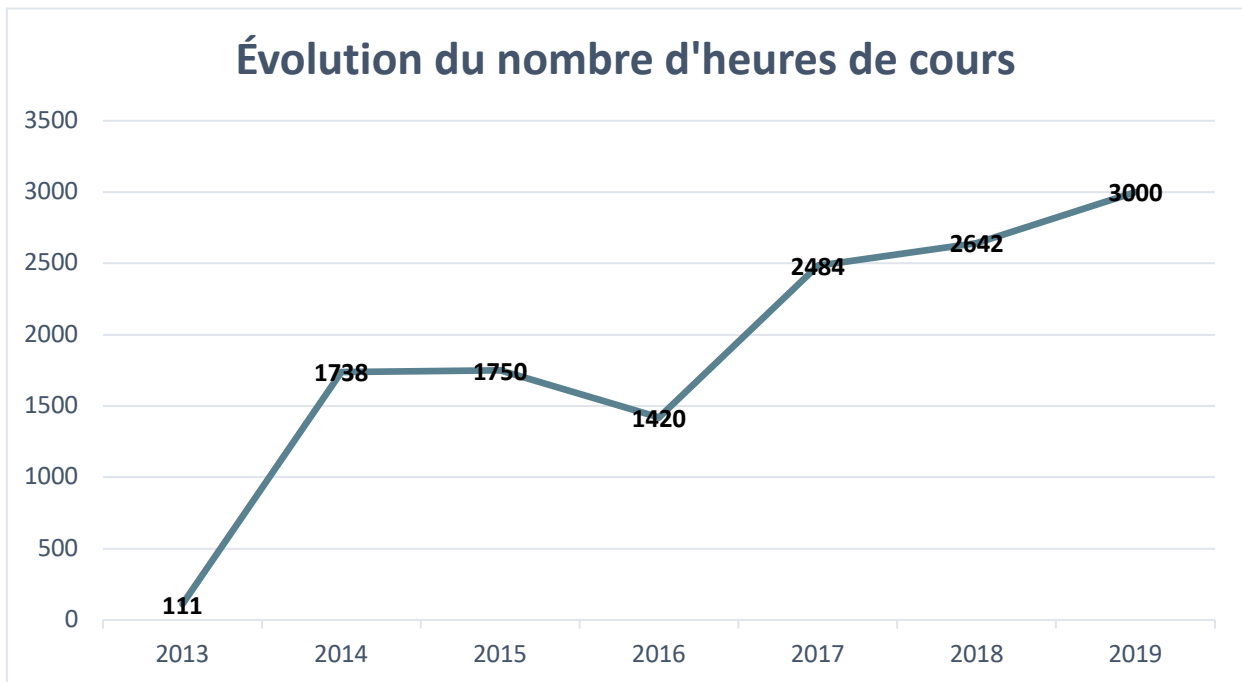
L'Association tient à remercier Monsieur Philippe Thorens, Maire de Collonge-Bellerive, de sa générosité pour la mise à disposition gratuite de la salle. L'Association exprime également ses remerciements au responsable de la voirie ainsi qu'à son adjoint pour les informations dispensées et leur disponibilité.



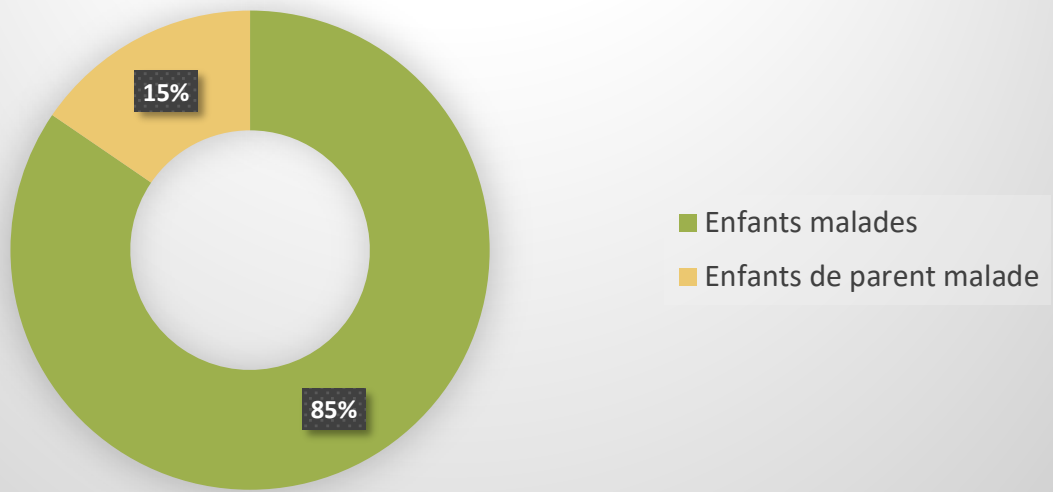


L'Association remercie Barbara et Juliette, toutes deux enseignantes au CAS, qui ont réalisé bénévolement les photos de cette journée.

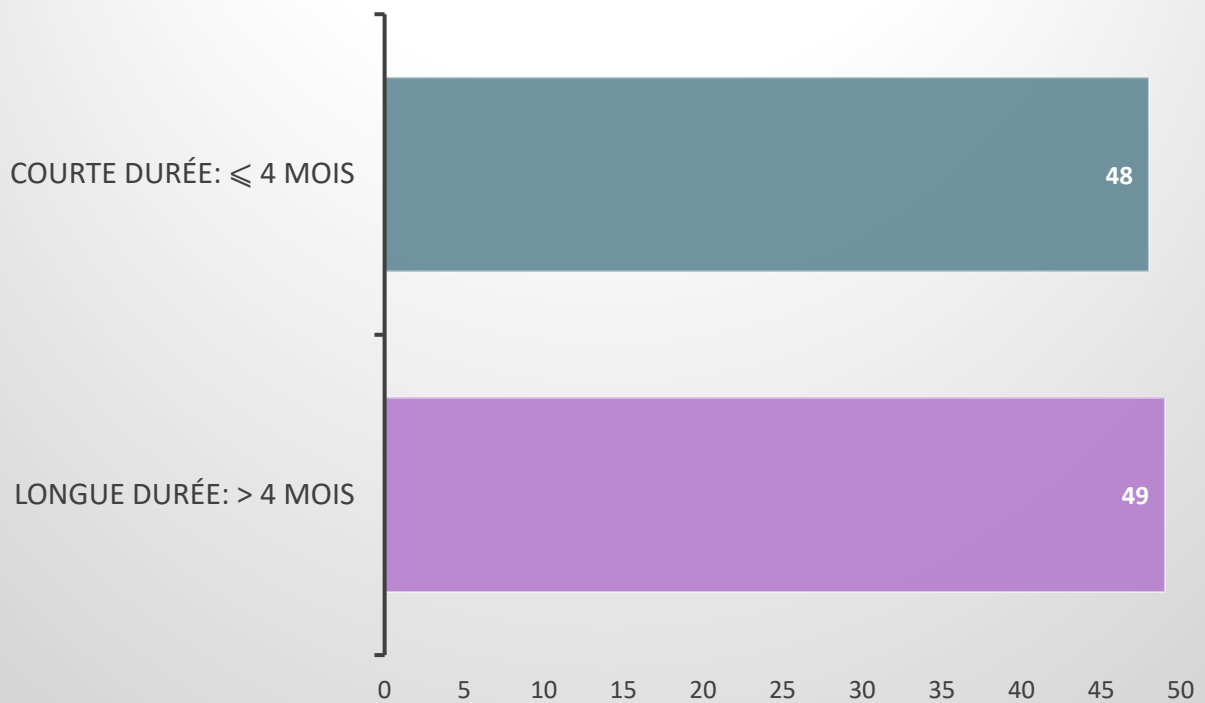
Statistiques



Répartition des 97 prises en charge



Durée des prises en charge



Répartition par niveau scolaire	Nombre
Primaire	14
Cycle d'Orientation	15
ECG / Ecole de Commerce	9
Collège	16
Maturité professionnelle	1
CFC	3
Supérieur	7
Collège pour adulte	2
ECG pour adulte	8
Déscolarisation	14
Autre cursus (Baccalauréat, Bac International)	9
Total	97

Comme en témoignent les statistiques, le Centre d'Appui Scolaire a dispensé 3000 heures de cours en 2019. On constate également une répartition équilibrée entre les prises en charge de courte et de longue durée. Le dernier tableau montre, par ailleurs, que tous les niveaux scolaires sont désormais représentés parmi les prises en charge.

Nos projets pour 2020

Formation 2020 des enseignants

Chaque année le Centre d'Appui Scolaire organise une formation. Celle-ci est destinée à sensibiliser ses enseignants et leur permettre d'adapter au mieux l'enseignement dispensé aux élèves dont ils ont la charge.

En avril 2020, le Centre d'Appui Scolaire a prévu une formation dont le thème concerne « les enfants de parent malade ». En effet, des problématiques liées à la place de l'enseignant dans la relation enfant/parent malade, les difficultés propres à cette prise en charge, la nécessité d'un échange constant avec les parents, l'instauration d'un climat de confiance, seront abordées afin que les cours donnés soient le plus bénéfique pour les élèves.

Des bureaux pour le Centre d'Appui Scolaire

Dans le contexte de la professionnalisation de notre Association, le Centre d'Appui Scolaire bénéficiera avant l'été 2020 de bureaux domiciliés 25 Rue de la Fontenette 1227 Carouge.

Ces locaux accueilleront les élèves, leurs parents, les enseignants de même que l'ensemble des partenaires.



Que sont-ils devenus ?

En 2016, j'étais hospitalisée à ESCAL puis j'ai arrêté de suivre les cours en juillet 2017, mais plus tard, après mes semestrielles de décembre (alors étudiante en troisième année au collège), j'ai pu à nouveau obtenir l'aide du Centre d'Appui Scolaire. Monsieur Roset m'a accordé une heure de Français et une heure d'Allemand par semaine. Grâce à cette aide, j'ai réussi non seulement à m'améliorer mais également à reprendre confiance dans mes capacités scolaires. Durant cette période, j'ai retrouvé de l'intérêt pour la langue française et la littérature. Grâce aux cours, j'ai retrouvé le plaisir d'analyser des textes littéraires et j'ai pris conscience de mes capacités.

Suite à ce soutien, j'ai été promue en 4ème année du collège, ce qui me tient particulièrement à cœur car je veux devenir médecin psychiatre.

Je suis reconnaissante à l'Association de toute l'aide dont j'ai bénéficié, et je suis convaincue qu'il est essentiel d'offrir une telle opportunité aux jeunes malades. L'impact que cette association a eu sur moi et mon avenir est tellement positif qu'il m'incite à recréer à mon tour une telle association pour les individus en besoin.

Mathilde C.

Hospitalisé à la Clinique Belmont durant quatre mois, je suis ensuite passé en hôpital de jour. Dans l'un et l'autre cas, j'ai pu suivre les cours du Centre d'Appui Scolaire. J'étais encore scolarisé à l'ECG mais à cause de mes problèmes de santé, mon premier trimestre n'a pas été validé car je n'avais pas été noté dans une branche (informatique). Je n'ai pas pu suivre le deuxième trimestre à cause de mon hospitalisation, donc mon année ne pouvait pas être validée. Je n'envisageais plus rien pour mon avenir scolaire. J'ai commencé les cours d'appui à la clinique sans grandes attentes et je craignais de me retrouver avec les mêmes problèmes, mais ça n'a pas été le cas. Je me suis retrouvé avec des profs compréhensifs qui aiment leur travail, et ça, c'est déjà un grand changement. Cela motive déjà à vouloir continuer. De plus, ces cours me changeaient de l'univers médical et m'apportaient un changement d'air qui faisait du bien.

A la rentrée prochaine, je reprendrai une formation. Je tiens à remercier le Centre d'Appui Scolaire de m'avoir aidé à retrouver le chemin de l'école de façon apaisée.

Karim H.

Quand j'étais hospitalisée à l'UPHA, aux HUG, je n'avais que très peu de distractions et les cours d'appui m'ont permis de garder un lien avec la réalité extérieure. Les cours du CAS ont été un objectif qui m'a permis de ne pas me focaliser sur ma situation médicale mais de prendre au contraire de la distance. Les enseignants m'ont tout de suite mise en confiance et ont instauré un cadre propice au bon fonctionnement des cours. Ils étaient toujours de bonne humeur et nous avons toujours des échanges constructifs.

Les enseignants du Centre d'Appui Scolaire m'ont accompagnée dans des étapes difficiles de ma vie (sortie de l'UPHA et reprise de mes études). Les cours m'ont remis en confiance et m'ont aidée à persévérer pour atteindre mon objectif : passer ma première année au COPAD (Collège pour Adultes). C'est aujourd'hui chose faite.

J'ai énormément apprécié l'opportunité d'avoir eu des cours de soutien cette année, et j'espère pouvoir encore en bénéficier l'an prochain car que je n'aurais pas eu les moyens de me payer tous ces cours pour reprendre et réussir mes études.

Un grand merci à toute l'équipe,

Emma Z.

Suivie depuis 7 mois à la Clinique Belmont de Genève afin de traiter mon TCA (Troubles du Comportement Alimentaire), j'ai pu bénéficier, durant cette période, des cours du Centre d'Appui Scolaire.

Durant mon hospitalisation, les cours m'ont offert la possibilité de retrouver des moments de plaisir et de libération face aux pensées malades. En effet, de part mon état de santé, j'étais dans l'incapacité de me sentir « valable » ou heureuse.

Au cours des mois suivants, les leçons m'ont permis de retrouver une motivation suffisante pour guérir. Elles m'ont permis de retrouver mes centres d'intérêt et de m'épanouir, au détriment de ma maladie. De plus, je pouvais partager mes opinions en étant certaine de me sentir comprise et acceptée, ce qui m'a aidée à oser partager ma « carte du monde » et à prendre de la distance face à la banalisation de mes points de vues par mon entourage. Pouvoir discuter de sujets qui me sont chers en toute confiance m'a permis à nouveau d'envisager l'avenir. Le travail effectué avec les enseignants du Centre d'Appui Scolaire m'a permis de comprendre que chaque vie mérite d'être vécue et qu'il est possible pour chacun de découvrir des domaines dans lesquels il se sent utile et heureux.

Nina S.

J'ai eu mon premier contact avec un répétiteur du Centre d'Appui Scolaire quand j'étais hospitalisée à l'UIC (Unité d'Intégration Communautaire). Que dire de cette rencontre... je ne m'attendais pas à être soutenue dans les études, j'avais perdu espoir de reprendre des études à cause de ma maladie psychique.

Mais heureusement qu'il existe le Centre d'Appui Scolaire pour soutenir des personnes sans espoir éducatif et malades.

J'avais perdu beaucoup de confiance en mes capacités intellectuelles et grâce au soutien des enseignants du CAS j'ai pu reprendre pas à pas confiance dans mes connaissances et mes apprentissages scolaires.

Le chemin a été rude, difficile et parfois impossible à atteindre à mes yeux. La première année a été difficile sur le plan de l'intégration en classe car je me sentais très différente des autres élèves à cause de ma maladie que je commençais tout de même à mieux connaître et à gérer. Prendre conscience de mes difficultés psychiques était pour moi un challenge, un combat dans ma vie.

Malgré mes difficultés, j'ai eu toujours le soutien des enseignants. Ils m'ont encouragée à ne pas laisser tomber mes cours à l'Ecole Persiaux. Parce que bien des fois j'ai voulu arrêter mes études. D'ailleurs, la deuxième année c'est ce que j'ai fait, ma maladie l'a emporté sur moi et j'ai arrêté mes études. La dépression a été plus forte que moi. Avec l'aide d'une infirmière et du CAS, j'ai ensuite repris mes cours. Finalement, le soutien scolaire a été si efficace que malgré mon arrêt des cours pendant deux mois j'ai quand même réussi ma deuxième année. Je tiens par cette lettre à remercier toute l'équipe du Centre d'Appui Scolaire de m'avoir soutenue.

Ma troisième année scolaire à Persiaux a suivi sa route, mais cette fois il fallait travailler encore plus. En dernière année, le travail demandé était beaucoup plus important que les années précédentes. Une fois de plus, le soutien du CAS m'a été d'une grande aide comme par exemple pour les corrections du texte de mon Travail Autonome (TA) que j'ai eu du mal à rédiger. Bref, je pourrais citer tous les points concernant le soutien des enseignants mais cela serait trop long. Par contre, je tiens à dire combien le soutien du Centre d'Appui Scolaire a été précieux pour ma réussite et cela jusqu'à l'obtention de mon CFC.

Un grand **MERCI** à toute l'équipe du Centre d'Appui Scolaire!!!!

Nurmi S.

Nos partenaires

Plusieurs partenaires ont soutenu le Centre d'Appui Scolaire au cours de l'année 2019 : la Fondation Aletheia, la Fondation Barbour, la Fondation Coromandel, la Fondation Philanthropique Famille Firmenich, la Fondation GED, la Fondation Didier et Martine Primat, la Fondation Teamco, la Loterie Romande, l'Office Cantonal de l'Assurance Invalidité, la société Pomery Capital SA, le Rotary Club Genève International.

De plus, deux fondations privées genevoises souhaitant garder l'anonymat ont aussi soutenu l'Association ainsi qu'une fondation professionnelle genevoise.



La Fondation Aletheia, qui a été créée en 2003, attribue des subventions, prix ou bourses à des personnes ou des institutions actives dans la formation professionnelle, l'intégration ou l'aide envers les personnes âgées. Pour plus d'information sur la Fondation Aletheia, consulter : www.fondation-aletheia.com.



La Fondation Hélène et Victor Barbour, établie depuis 1977, apporte un soutien financier à des personnes ou institutions dans cinq domaines spécifiques : l'aide à des situations individuelles ou familiales précaires, la formation des jeunes artisans ou étudiants, la culture, et la faune. Pour plus d'information sur la Fondation Barbour, consulter : www.fondationbarbour.ch/.



La Fondation Coromandel, créée en 2001, a pour objectif de soutenir des associations, fondations et manifestations diverses, dans les domaines médical, humanitaire et culturel. Pour plus d'information sur la Fondation Coromandel, consulter : www.coromandel.ch.

La Fondation Philanthropique Famille Firmenich est active depuis 2016 entre autres dans les domaines social, humanitaire, éducatif et culturel. Elle soutient des projets en Suisse et à l'étranger.



La Fondation GED, créée en juin 2017, soutient des organismes ou des projets d'intérêt général y compris dans le domaine de l'aide sociale.



La Fondation Didier et Martine Primat sensibilise les populations et les pouvoirs publics aux enjeux planétaires liés aux activités humaines et contribue à façonner un monde plus responsable par le soutien de projets éducatifs et d'actions concrètes encourageant l'émergence de modes de vie conscients et durables. Pour plus d'information sur la Fondation Didier et Martine Primat, consulter : www.fondationprimat.org

- *Teamco*
- *Foundation*
- *Schweiz*

La Fondation Teamco Suisse, créée en 2005, soutient des organisations œuvrant en faveur des enfants, adolescents et personnes âgées. Pour plus d'information sur la Fondation Teamco, consulter : www.teamco-foundation.ch



La Loterie Romande exploite des jeux de loterie et paris sportifs et destine le bénéfice à un grand nombre d'institutions d'utilité publique. La Loterie Romande agit dans 8 domaines : action sociale/personnes âgées, jeunesse et éducation, santé et handicap, culture, formation et recherche, conservation du patrimoine, environnement, promotion, tourisme et développement. Pour plus d'information sur la Loterie Romande consulter : www.entraide.ch/fr/geneve/accueil

Par ailleurs, l'Office Cantonal de l'Assurance Invalidité a pris en charge le soutien scolaire de jeunes malades. Pour plus d'information sur l'Office Cantonal de l'Assurance-Invalidité consulter : www.ocas.ch



La société Pomery Capital SA, créée en 2010, est une entreprise indépendante de gestion de fortune, basée à Genève et dirigée par Nathalie et Christophe Chemtob. Pour plus d'information sur Pomery Capital SA, consulter : www.pomerycapital.ch



Le Rotary est une organisation apolitique et ouverte qui encourage une haute éthique civique et professionnelle et œuvre pour faire progresser l'entente et la paix dans le monde. Pour plus d'information sur le Rotary Club Genève International, consulter : www.rc-geneve-international.org

Le Centre d'Appui Scolaire remercie chaleureusement l'ensemble de ses donateurs officiels, anonymes ou mécènes privés, pour leur engagement financier. Sans leur soutien, rien ne serait possible. Toute notre reconnaissance va également aux personnes qui à titre privé ont fait un don à l'Association.

Nous aider

En soutenant le Centre d'Appui Scolaire vous vous engagez concrètement en faveur des jeunes malades afin de leur permettre de poursuivre leurs études et construire leur avenir malgré la maladie.

Grâce à votre don , vous permettez à l' Association :

- de maintenir notre action auprès des enfants, adolescents et jeunes adultes
- de répondre favorablement aux attentes des familles et des soignants
- de pérenniser notre activité

Le Centre d'Appui Scolaire est une Association reconnue d'utilité publique. Les versements bénévoles sont à ce titre susceptibles de déduction fiscale.

Les dons peuvent être ponctuels ou réguliers (mensuel, trimestriel, annuel). Pour toute information, contactez le Centre d'Appui Scolaire qui vous renseignera sur les modalités propres aux donations ainsi que sur les déductions possibles accordées par l'administration fiscale.

Un transfert bancaire est possible avec les coordonnées ci-dessous :

- Banque Cantonale de Genève | 1204 Genève
- IBAN : CH85 0078 8000 0503 7323 7
- Adresse : Centre d'Appui Scolaire | Rue de la Ferme 14 | 1205 Genève

Si vous souhaitez recevoir un bulletin de versement, merci de nous contacter à :

- Adresse : Centre d'Appui Scolaire | Rue de la Ferme 14 | 1205 Genève
- Téléphone : +41 (0)79 199 42 06
- Email : roset.yves@centredappuiscolaire.ch





Centre d'Appui Scolaire
Rue de la Ferme 14
1205 Genève



+41 (0)79 199 42 06
+33 (0)627 58 32 81



roset.yves@centredappuiscolaire.ch

